



**Maison des Jeunes et de la Culture
de La Baule
Association loi 1901**

Place des Salines
44500 LA BAULE

SIRET n° 785 955 576 00026

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022



**Maison des Jeunes et de la Culture de La Baule
Association loi 1901**

Place des Salines – 44500 LA BAULE
SIRET n° 785 955 576 00026

A l'assemblée générale de la Maison des Jeunes et de la Culture de La Baule,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **La Maison des Jeunes et de la Culture de La Baule** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion**2.1 - Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos appréciations ont notamment porté sur la comptabilisation des subventions. Pour fonder notre appréciation, nos diligences ont consisté à prendre connaissance des conventions de subventions et à vérifier la réalité des encaissements. Puis nous nous sommes assurés du rattachement à l'exercice comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le Gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERTOU, le 18 avril 2023.

Pour PGA,
commissaire aux comptes


Eric GIRARDEAU
associé signataire

PGA	RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS	MJC de La Baule EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
------------	--	--

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2022

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 290	115	2 176	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	30 449	27 441	3 008	1 058
	Autres immobilisations corporelles	19 097	13 598	5 499	6 033
	Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	51 836	41 154	10 682	7 091	
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	38 108		38 108	30 605
	Autres créances	15 810		15 810	39 650
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	273 223		273 223	302 110	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 453		11 453	1 932
	TOTAL (II)	338 594		338 594	374 297
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	390 430	41 154	349 276	381 388	

- (1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	24 929	24 929
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	135 356	235 787
	Résultat de l'exercice	(7 085)	(100 431)
	Total des fonds propres	153 199	160 285
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	153 199	160 285	
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	57 658	100 526
	Total des provisions	57 658	100 526
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 916	16 076
	Dettes fiscales et sociales	32 088	26 397
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	85 414	78 104	
Total des dettes	138 418	120 578	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	349 276	381 388
	Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	(7 085,11)	(100 431,17)
	(1) Dont à moins d'un an	138 418	120 578
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	386 645	307 327
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	274 964	255 600
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	3	10
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	77 922	26 907
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	739 534	589 843	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	9 282	14 705
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	248 654	188 294
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 353	7 258
	Rémunération du personnel	371 722	352 455
	Charges sociales	104 045	105 990
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	2 982	3 662
	Dotations aux provisions		18 014
	Autres charges	3 973	1 101
	Total des charges d'exploitation	748 011	691 479
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(8 477)	(101 636)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 217	508
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 217	508
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(7 260)	(101 128)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	218	3 624
	Charges exceptionnelles		2 892
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		218	732
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés	43	35
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		740 969	593 975
TOTAL DES CHARGES		748 054	694 406
EXCEDENT ou DEFICIT		(7 085)	(100 431)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	211 454	125 110
	Bénévolat		
	Prestations en nature	211 454	125 110
	Dons en nature		
	CHARGES	211 454	125 110
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	211 454	125 110	
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES

Le bilan de l'exercice présente un total de **349 276** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **740 969** euros et un total **charges** de **748 054** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-7 085** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Direction

- Monsieur DONNART est élu Président le 8 avril 2022, au cours du bureau qui a suivi l'AG .

Covid 19

En 2022, l'obligation de pass sanitaire pour les salariés et participants (à partir de 12 ans) aux ateliers a impacté la fréquentation des adhérents et a compliqué les rapports avec certains salariés (animateurs/techniciens et professeurs, les animateurs n'étaient pas concernés).

La mise en place du pass vaccinal du 24/01/22 au 14/03/22 a eu pour conséquence la suspension du contrat de travail de 2 salariés et a nécessité des remplacements pour assurer les cours.

On peut signaler le coût financier du pass sanitaire et vaccinal : des heures supplémentaires pour les salariés chargés de vérifier les pass (lors des cours du soir et les samedis), les coûts de remplacement des salariés suspendus, les arrêts maladie plus importants et plus longs (8 jours d'isolement) et la perte d'adhérents.

En effet, certains adhérents ont craint de nouveaux confinements et couvre feu et ne sont pas venus.

En 2019, nous avons 1757 adhérents, 1083 en 2020, 1176 en 2021 et 1140 adhérents en 2022.

La généralisation du télétravail, les difficultés financières liées à l'inflation ont impacté l'ALSH avec une baisse de fréquentation, notamment sur les mercredis scolaires.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La permanence des méthodes reste appliquée, notamment les règles de comptabilisation des actifs (règlements 2002-10 et 2004-6 du CRC)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis en respectant le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n°99-03 et ses règlements modificatifs, ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°90-01, ainsi que le règlement ANC 2018-06 relatif aux associations.

Compte tenu de son objet, l'entité n'est pas soumise aux différents impôts commerciaux.

PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Immobilisations

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage des biens.

Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels : 1 à 10 ans

Aménagements des constructions : 7 à 20 ans

Matériels et outillages : 2 à 7 ans

Matériels de transport : 3 ans

Mobilier, matériels de bureaux et matériels informatiques : 3 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagement en matière de retraite

L'association a constitué une provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière. Le calcul est effectué à partir du salaire brut, de l'âge et de l'ancienneté des salariés avec un taux d'actualisation de 3.6 % et une probabilité de turn over estimée au 31/12/2022.

Cette provision apparait au bilan pour 57 658 € contre 100 526 € au 31/12/2021.

Rémunération des dirigeants

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La directrice, Madame GOUJON est salariée de l'Association MJC.

Effectif moyen

L'effectif moyen des salariés en équivalent temps plein est de 10 sur l'exercice clos le 31/12/2022. Cet indicateur n'a pas changé par rapport à l'année 2021.

Valorisation des contributions volontaires

Les subventions de fonctionnement reçues sont enregistrées aux comptes 74.

L'association bénéficie également de subventions indirectes que constituent les moyens qui sont mis à sa disposition (utilisation de locaux, de matériels et de personnels) par la ville de La Baule Escoublac.

Ces avantages en nature, comptabilisés aux comptes 86 et 87 ont été évalués pour l'exercice 2022 par la ville de La Baule Escoublac à 150 491 €.

Ils apparaissent en pied du compte de résultat.

Heures des Bénévoles

Les heures des bénévoles ont été comptabilisées pour la première fois cette année et ont été évaluées à

60 963€ pour 2022.

La méthode retenue est le nombre d'heures de bénévolat réalisées sur l'année, soit 4226 heures , multiplié par le SMIC en vigueur au 01/01/2023 , multiplié par un coefficient de 1.28 correspondant aux charges sociales patronales .

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	22 914			22 914
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	2 015			2 015
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	235 787		100 431	135 356
Résultat de l'exercice	(100 431)	(7 085)	(100 431)	(7 085)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	160 285	(7 085)		153 200

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	589		2 290		589	2 290
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	589		2 290		589	2 290
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	28 138		2 823		512	30 449
Instal., agencement, aménagement divers	1 712					1 712
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 966		1 460		2 041	17 385
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 816		4 283		2 553	49 546
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	48 405		6 573		3 142	51 836

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES		589	115	589	115
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	589	115	589	115
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	589	115	589	115
CORPORELLES					
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	27 081	872	512	27 441
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 712			1 712
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 933	1 995	2 041	11 886
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 725	2 867	2 553	41 039
	TOTAL	41 314	2 982	3 142	41 154

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	100 526		42 868	57 658
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100 526		42 868	57 658	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		100 526		42 868	57 658
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				42 868	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

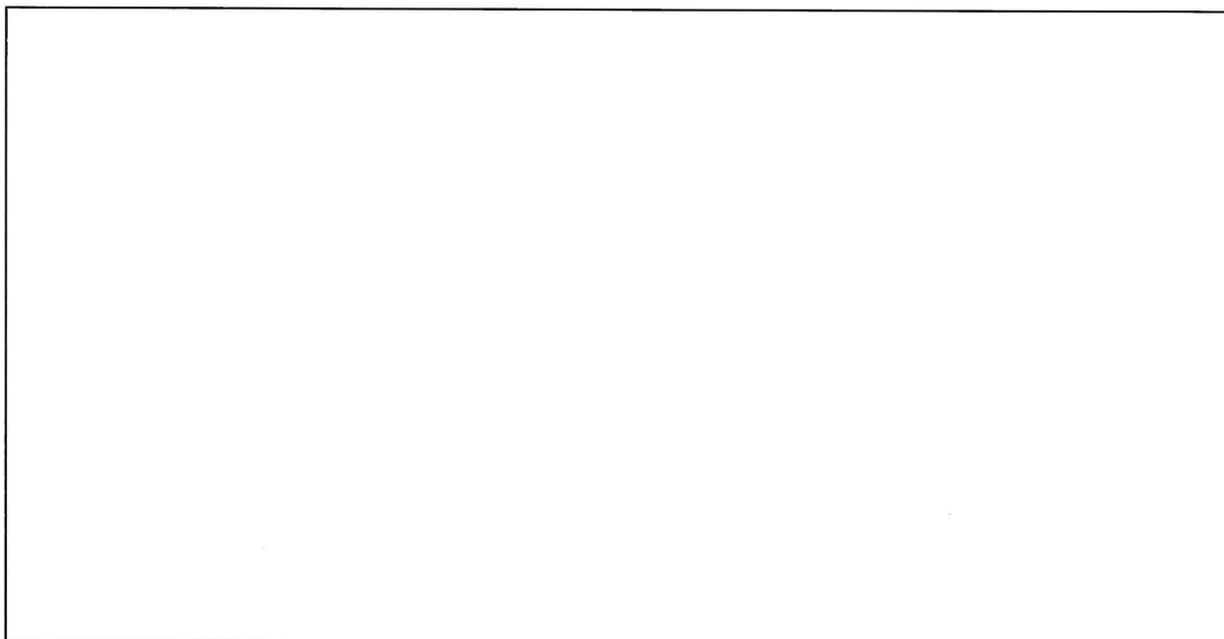
Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	38 108	38 108	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	58	58	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	363	363	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	15 390	15 390	
	Charges constatées d'avances	11 453	11 453	
	TOTAL DES CREANCES	65 370	65 370	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 916	20 916		
	Personnel et comptes rattachés	5 922	5 922		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 938	25 938		
	Impôts sur les bénéfices	43	43		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	185	185		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	85 414	85 414			
	TOTAL DES DETTES	138 418	138 418		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

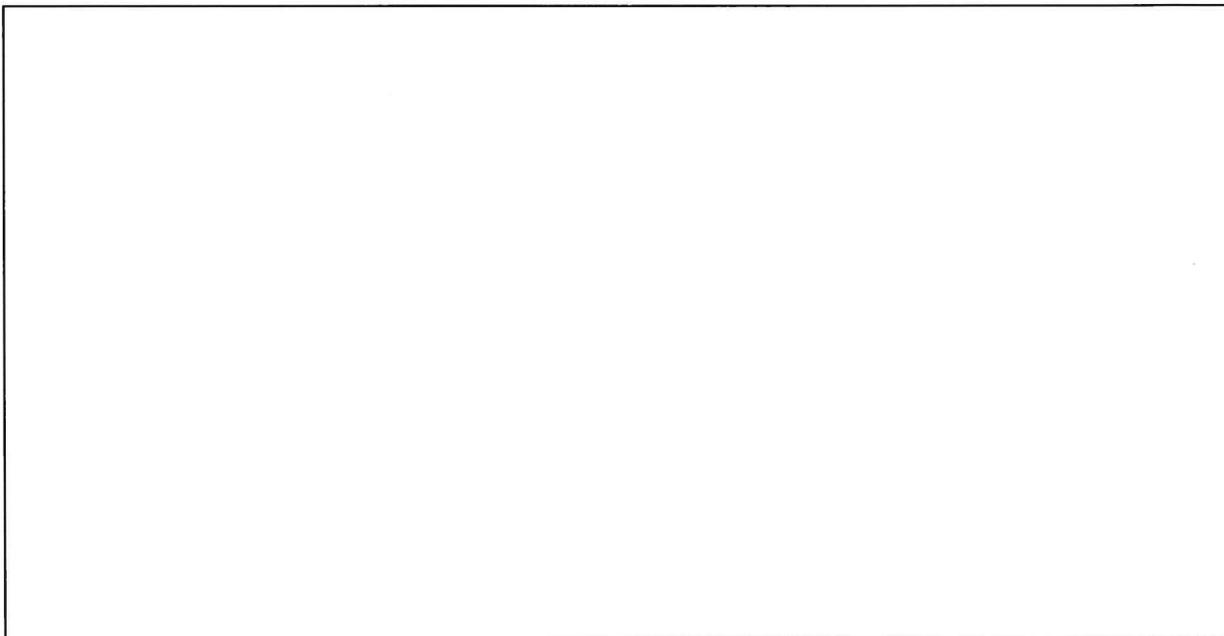
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 304	5 588	3 716	66,50
Dettes fiscales et sociales	11 827	12 935	(1 108)	-8,57
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	21 131	18 523	2 608	14,08



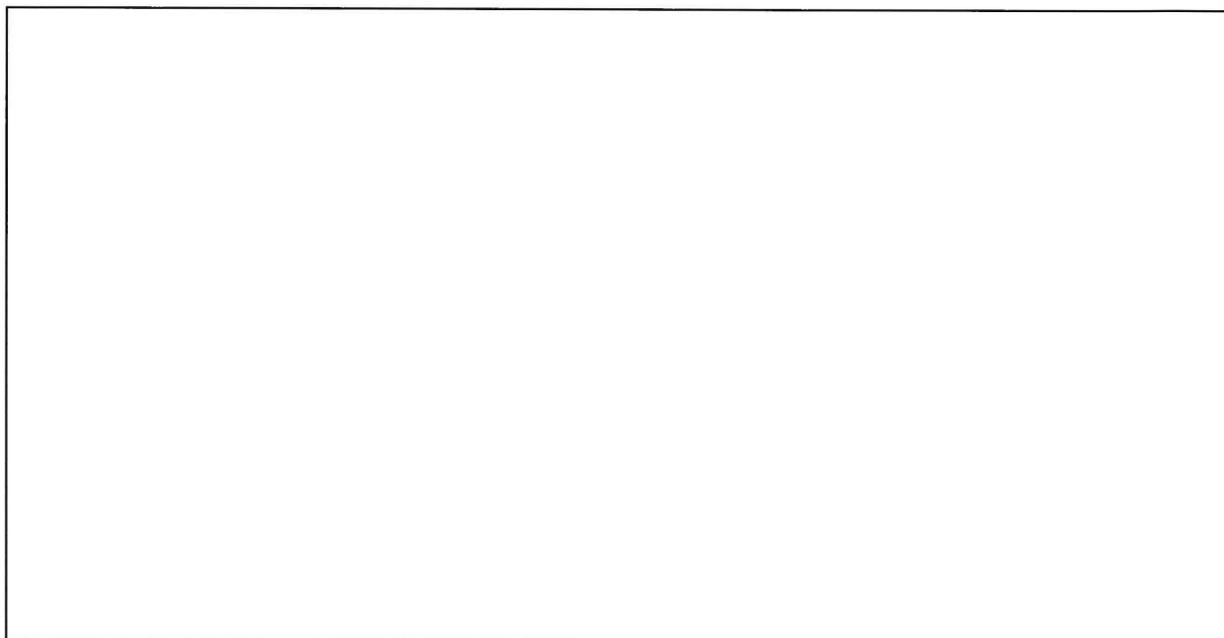
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	15 390	36 258	(20 868)	-57,55
TOTAL	15 390	36 258	(20 868)	-57,55



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	11 453	1 932	9 521	492,82
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	11 453	1 932	9 521	492,82



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	85 414	78 104	7 310	9,36
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	85 414	78 104	7 310	9,36

--